

Nomenclature du tarif douanier algérien

Les 21 sections et les 96 chapitres fonctionnels du Système harmonisé tel qu'appliqué par l'Algérie

Ce document ne contient aucun taux de droits de douane.

Il donne la charpente de la nomenclature : les 21 sections et les 96 chapitres, avec leurs intitulés officiels. Il ne contient aucune position à quatre chiffres, aucune sous-position à six ou à dix chiffres, aucun droit de douane, aucune TVA et aucune taxe additionnelle. Le taux ne se lit pas au niveau du chapitre : il s'attache à la sous-position à dix chiffres, et deux sous-positions partageant leurs six premiers chiffres peuvent relever de deux traitements différents. Le montant exact se relève ligne par ligne dans le tarif en vigueur, sur www.douane.gov.dz.

21

SECTIONS

96

CHAPITRES

Source primaire : **tarif douanier officiel**, table SECTIONS ET CHAPITRES, Direction générale des douanes

Cadre : **Manuel sur le Système harmonisé**, Direction générale des douanes, octobre 2011

Licence : **CC BY 4.0**, réutilisation libre avec attribution

Version consultable, recherche par produit et CSV : upgrowth.dz/tarif-douanier-algerie

Document généré le **2026-08-31**

Compilé et publié par UpGrowth · upgrowth.dz

Portée juridique

Conformément à la Règle générale interprétative 1, les intitulés des sections et des chapitres n'ont qu'une valeur indicative. Ils situent une marchandise, ils ne la classent pas. Le classement est déterminé par le libellé des positions et par les notes de sections et de chapitres. Le classement retenu dans la déclaration engage l'importateur.

Sommaire par section

I. Animaux vivants et produits du règne animal

chapitres 01 à 05 · 5 chapitres

II. Produits du règne végétal

chapitres 06 à 14 · 9 chapitres

III. Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale

chapitre 15 · 1 chapitre

IV. Produits des industries alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres; tabacs et succédanés de tabac fabriqués

chapitres 16 à 24 · 9 chapitres

V. Produits minéraux

chapitres 25 à 27 · 3 chapitres

VI. Produits des industries chimiques ou des industries connexes

chapitres 28 à 38 · 11 chapitres

VII. Matières plastiques et ouvrages en ces matières; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc

chapitres 39 à 40 · 2 chapitres

VIII. Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux

chapitres 41 à 43 · 3 chapitres

IX. Bois, charbon de bois et ouvrages en bois; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie ou de vannerie

chapitres 44 à 46 · 3 chapitres

X. Pâte de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts); papier et ses applications

chapitres 47 à 49 · 3 chapitres

XI. Matières textiles et ouvrages en ces matières

chapitres 50 à 63 · 14 chapitres

XII. Chaussures, coiffures, parapluies, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties; plumes apprêtées et articles en plumes; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux

chapitres 64 à 67 · 4 chapitres

XIII. Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues; produits céramiques; verre et ouvrages en verre

chapitres 68 à 70 · 3 chapitres

XIV. Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies

chapitre 71 · 1 chapitre

XV. Métaux communs et ouvrages en ces métaux

chapitres 72 à 83 · 11 chapitres

XVI. Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils

chapitres 84 à 85 · 2 chapitres

XVII. Matériel de transport

chapitres 86 à 89 · 4 chapitres

XVIII. Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; horlogerie; instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments ou appareils
chapitres 90 à 92 · 3 chapitres

XIX. Armes, munitions et leurs parties et accessoires
chapitre 93 · 1 chapitre

XX. Marchandises et produits divers
chapitres 94 à 96 · 3 chapitres

XXI. Objets d'art, de collection ou d'antiquité
chapitre 97 · 1 chapitre

Le chapitre 77 ne figure pas dans ce document : il est réservé pour une utilisation future. Les chapitres 98 et 99 sont laissés aux parties contractantes pour leurs besoins nationaux. Le Système harmonisé compte 97 chapitres dont 96 fonctionnels, et ce sont ces 96 chapitres qui figurent ici (Manuel sur le Système harmonisé, Direction générale des douanes).

Les intitulés français des sections et des chapitres sont reproduits mot pour mot depuis le tarif douanier officiel. Ce document est une compilation fournie à titre informatif : UpGrowth est un cabinet privé, pas une administration publique, et n'a aucune compétence de classement. Pour un classement opposable, la demande de renseignement tarifaire se dépose auprès de la Direction générale des douanes.

Section I

chapitres 01 à 05 · 5 chapitres

Animaux vivants et produits du règne animal

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
01	Animaux vivants.
02	Viandes et abats comestibles.
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.
04	Lait et produits de la laiterie; oeufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.

Section II

chapitres 06 à 14 · 9 chapitres

Produits du règne végétal

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture.
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.
09	Café, thé, maté et épices.
10	Céréales.
11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages.
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux.
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs.

Section III

chapitre 15 · 1 chapitre

Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale.

Section IV

chapitres 16 à 24 · 9 chapitres

Produits des industries alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres; tabacs et succédanés de tabac fabriqués

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques.
17	Sucres et sucreries.
18	Cacao et ses préparations.
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculles ou de lait; pâtisseries.
20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes.
21	Préparations alimentaires diverses.
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.
23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux.
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués.

Section V

chapitres 25 à 27 · 3 chapitres

Produits minéraux

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.
26	Minerais, scories et cendres.
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales.

Section VI

chapitres 28 à 38 · 11 chapitres

Produits des industries chimiques ou des industries connexes

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes.
29	Produits chimiques organiques.

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
30	Produits pharmaceutiques.
31	Engrais.
32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics; encres.
33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques.
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, cires pour l'art dentaire et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.
35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculles modifiés; colles; enzymes.
36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables.
37	Produits photographiques ou cinématographiques.
38	Produits divers des industries chimiques.

Section VII

chapitres 39 à 40 · 2 chapitres

Matières plastiques et ouvrages en ces matières; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières.
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.

Section VIII

chapitres 41 à 43 · 3 chapitres

Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.
42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux.
43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices.

Section IX

chapitres 44 à 46 · 3 chapitres

Bois, charbon de bois et ouvrages en bois; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie ou de vannerie

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
45	Liège et ouvrages en liège.
46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie.

Section X

chapitres 47 à 49 · 3 chapitres

Pâte de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts); papier et ses applications

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
47	Pâte de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts).
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton.
49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans.

Section XI

chapitres 50 à 63 · 14 chapitres

Matières textiles et ouvrages en ces matières

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
50	Soie.
51	Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin.
52	Coton.
53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier.
54	Filaments synthétiques ou artificiels.
55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues.
56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie.
57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.
58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies.
59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles.
60	Étoffes de bonneterie.
61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie.
62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie.
63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons.

Section XII

chapitres 64 à 67 · 4 chapitres

Chaussures, coiffures, parapluies, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties; plumes apprêtées et articles en plumes; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets.
65	Coiffures et parties de coiffures.
66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties.
67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux.

Section XIII

chapitres 68 à 70 · 3 chapitres

Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues; produits céramiques; verre et ouvrages en verre

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues.
69	Produits céramiques.
70	Verre et ouvrages en verre.

Section XIV

chapitre 71 · 1 chapitre

Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies.

Section XV

chapitres 72 à 83 · 11 chapitres

Métaux communs et ouvrages en ces métaux

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
72	Fonte, fer et acier.
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier.
74	Cuivre et ouvrages en cuivre.
75	Nickel et ouvrages en nickel.
76	Aluminium et ouvrages en aluminium.
78	Plomb et ouvrages en plomb.
79	Zinc et ouvrages en zinc.

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
80	Étain et ouvrages en étain.
81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières.
82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs.
83	Ouvrages divers en métaux communs.

Section XVI

chapitres 84 à 85 · 2 chapitres

Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils.
85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils.

Section XVII

chapitres 86 à 89 · 4 chapitres

Matériel de transport

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications.
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.
88	Navigation aérienne ou spatiale.
89	Navigation maritime ou fluviale.

Section XVIII

chapitres 90 à 92 · 3 chapitres

Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; horlogerie; instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments ou appareils

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils.
91	Horlogerie.
92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments.

Armes, munitions et leurs parties et accessoires

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.

Marchandises et produits divers

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées.
95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires.
96	Ouvrages divers.

Objets d'art, de collection ou d'antiquité

CHAPITRE	INTITULÉ OFFICIEL
97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.